

## Votre partenaire formation en 2010

Comptabilité ■ Fiscalité ■ Social ■ Gestion ■ Informatique

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous communiquer le programme des formations ARAPL de l'année 2010.

**Toutes nos formations sont gratuites.**

Pour garantir la qualité de nos interventions, nous faisons appel à des intervenants professionnels choisis à la fois pour leur expertise dans le thème qu'ils animent et dans leur connaissance de l'exercice libéral.

**Planifiez dès à présent votre participation et inscrivez-vous au choix :**

- > Par téléphone  **03 83 17 07 07**
- > Par mail  **formation-lor@arapllor.org**
- > Sur notre site en ligne  **www.arapllor.org**

### **Important**

**Votre inscription préalable est obligatoire** pour gérer les confirmations, les supports de formation, les salles et votre confort en réunion.

**Tout désistement** doit nous être signalé avant les réunions.

Toujours soucieux de vous apporter la meilleure information, nous serons heureux de vous compter parmi les participants.

Bien fraternellement  
Régine COLAS  
Président

**43, cours Léopold - BP 83422**  
**54015 Nancy Cedex**  
**arapllor@arapllor.org**

(parking à proximité)

Bureaux ouverts du lundi au vendredi  
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

agrément n°202540

# FORMATIONS 2010

Pour participer, téléphonez au 03 83 17 07 07 ou écrivez-nous sur [formation-lor@arapllor.org](mailto:formation-lor@arapllor.org)  
ou inscrivez-vous en ligne sur [www.arapllor.org](http://www.arapllor.org)

Les réunions surlignées en jaune sont obligatoires pour les nouveaux adhérents sans Conseil.

Nouveaux adhérents ■■■	Date	Lieu	Horaires
<p><b>Vous venez d'adhérer, ... venez nous rencontrer.</b></p> <p>Pour en savoir plus sur votre adhésion, son intérêt, vos obligations, notre mission, pour optimiser les services que nous mettons à votre disposition, inscrivez-vous à l'une de ces sessions.</p>	samedi 23 janvier	Nancy	9h30 - 11h30
	mardi 9 mars	Nancy	18h30 - 20h30
	mercredi 26 mai	Nancy	18h30 - 20h30
	mercredi 9 juin	Nancy	14h00 - 16h00
	samedi 19 juin	Nancy	9h30 - 11h30
	mardi 14 septembre	Nancy	18h30 - 20h30
	mercredi 20 octobre	Nancy	14h00 - 16h00
	samedi 20 novembre	Nancy	9h30 - 11h30
	mercredi 15 décembre	Nancy	14h00 - 16h00

Comptabilité ■■■			
<p><b>Journée de formation à la comptabilité* :</b></p> <p>Munissez-vous du <b>GUIDE DE L'ADHERENT</b></p> <p>Apprendre à enregistrer vos écritures comptables en respectant la nomenclature comptable des professions libérales, puis à les contrôler (établir la balance de trésorerie et un état de rapprochement bancaire).</p> <p>Un Expert-comptable sera votre meilleur formateur et vous donnera les règles et les recommandations d'usage pour organiser au mieux votre comptabilité.</p> <p>En une séance, vous aurez intégré ces fondamentaux pour rédiger avec plus de sérénité votre déclaration n° 2035.</p> <p>Avec un cas pratique, votre apprentissage sera rapide.</p> <p>[*] Pour les remplaçants : voir ci-dessous</p>	samedi 30 janvier	Nancy	9h30 - 12h30 14h00 - 17h00
	mercredi 10 mars	Metz	9h30 - 12h30 14h00 - 17h00
	jeudi 29 avril	Nancy	9h30 - 12h30 14h00 - 17h00
	samedi 12 juin	Nancy	9h30 - 12h30 14h00 - 17h00
	samedi 25 septembre	Nancy	9h30 - 12h30 14h00 - 17h00
	mercredi 17 novembre	Metz	9h30 - 12h30 14h00 - 17h00

<p><b>Remplaçants : vos spécificités comptables et fiscales</b></p> <p>La simplicité de votre comptabilité permet de concentrer en une seule séance tout ce que vous devez savoir sur l'enregistrement des recettes et des dépenses, le contrôle des écritures comptables, les frais de véhicules, les immobilisations et les amortissements.</p>	<p>mardi 2 février</p> <p>mardi 8 juin</p>	<p>Nancy</p> <p>Nancy</p>	<p>14h00 - 18h30</p> <p>14h00 - 18h30</p>
<p><b>Comment contrôler vos écritures comptables :</b></p> <p>A partir de la récapitulation annuelle des écritures, vous apprendrez à rédiger la balance de trésorerie, maîtriser le contrôle des opérations et établir un état de rapprochement bancaire.</p> <p>&gt; Pour les adhérents en difficulté au moment des opérations de contrôle.</p>	<p>jeudi 11 février</p> <p>mardi 2 mars</p> <p>jeudi 11 mars</p> <p>mercredi 17 mars</p> <p>jeudi 25 mars</p>	<p>Nancy</p>	<p>14h00 - 15h30</p>
<p><b>La télétransmission de votre déclaration n° 2035 et les outils de l'extranet ARAPL</b></p> <p>Apprenez à saisir votre déclaration n°2035 et envoyez-la en un clic à la DGFIP et à l'ARAPL ! Vous pourrez échanger avec l'ARAPL « zéro papier » de manière sécurisée et consulter à tout instant, l'actualité juridique et fiscale sur la base documentaire des ARAPL en ligne.</p>	<p>jeudi 11 février</p> <p>mardi 2 mars</p> <p>jeudi 11 mars</p> <p>mercredi 17 mars</p> <p>jeudi 25 mars</p>	<p>Nancy</p>	<p>15h45 - 17h00</p>
<p><b>Le registre des immobilisations et des amortissements, plus et moins-values</b></p> <p>Déduire ou amortir ? Inscrire ou non un immeuble, un véhicule, un matériel au registre des immobilisations et des amortissements ? Nous cernerons les conséquences fiscales de l'inscription de biens au patrimoine professionnel. Vous apprendrez à calculer et à déclarer les amortissements et les plus et moins-values professionnelles.</p>	<p>samedi 6 février</p> <p>mercredi 28 avril</p> <p>mercredi 23 juin</p> <p>mercredi 6 octobre</p> <p>samedi 27 novembre</p>	<p>Nancy</p> <p>Metz</p> <p>Nancy</p> <p>Nancy</p> <p>Metz</p>	<p>9h30 - 12h30</p> <p>9h30 - 12h30</p> <p>9h30 - 12h30</p> <p>9h30 - 12h30</p> <p>9h30 - 12h30</p>
<p><b>Frais de véhicules : frais réels ou forfaitaires ?</b></p> <p>Le 1<sup>er</sup> janvier N, vous devez choisir la méthode selon laquelle vous déduirez vos frais de véhicules pour l'année N : déduction des frais réels ou déduction d'un forfait. Nous détaillerons les critères du choix, les conséquences et les règles propres à chaque régime.</p>	<p>samedi 6 février</p> <p>mercredi 28 avril</p> <p>mercredi 23 juin</p> <p>mercredi 6 octobre</p> <p>samedi 27 novembre</p>	<p>Nancy</p> <p>Metz</p> <p>Nancy</p> <p>Nancy</p> <p>Metz</p>	<p>14h00 - 16h00</p> <p>14h00 - 16h00</p> <p>14h00 - 16h00</p> <p>14h00 - 16h00</p> <p>14h00 - 16h00</p>

<p><b>Les grandes règles de la TVA</b></p> <p>Nous ne traiterons pas la TVA de manière théorique ni exhaustive, car le sujet est vaste. Cette séance se veut au plus près de vos préoccupations et s'adresse en particulier aux professionnels qui s'installent et ceux qui éprouvent des difficultés. Nous cernerons les grands principes (TVA collectée, TVA récupérable), les régimes d'imposition (franchise, régime simplifié, régime réel) et l'établissement de la déclaration de TVA.</p>	mardi 9 février	Nancy	14h00 - 17h00
	mardi 12 octobre	Nancy	14h00 - 17h00
<p><b>Démo d'une comptabilité informatisée "BNC Express"</b></p> <p>Nous vous proposons de découvrir un logiciel de comptabilité adapté à vos obligations comptables. Nous ferons un point sur le langage comptable informatique, les règles d'utilisation d'un logiciel comptable, vous testerez des écritures, des états de synthèse, la clôture et la réouverture des comptes, l'établissement de la déclaration n° 2035.</p>	samedi 6 mars	Nancy	9h30 - 12h30
	vendredi 25 juin	Nancy	14h00 - 17h00
	samedi 6 novembre	Nancy	9h30 - 12h30

<p><b>Fiscalité et Gestion</b> ■ ■ ■</p>			
<p><b>Mars : le mois de la déclaration n°2035</b></p> <p>Nous vous expliquerons le passage de la comptabilité à la déclaration n°2035 en passant par l'annexe de renseignements ARAPL et la balance.</p> <p>Nous intégrerons de manière pratique les dispositions fiscales les plus récentes à appliquer et les opérations extra comptables. Nous vous guiderons pour éviter les erreurs et vous faire gagner du temps.</p>	mercredi 3 mars	Nancy	14h00 - 17h30
	samedi 13 mars	Metz	9h00 - 12h30
	mercredi 17 mars	Epinal	9h00 - 12h30
	samedi 20 mars	Nancy	9h00 - 12h30
	mercredi 24 mars	Nancy	20h00 - 23h30
<p><b>La déclaration d'ensemble des revenus n°2042</b></p> <p>L'objectif de cette réunion est d'explicitier le contenu de la déclaration d'ensemble des revenus n°2042 : report des revenus professionnels, revenus non professionnels, capitaux mobiliers, revenus fonciers, plus et moins-values privées, etc.</p>	jeudi 20 mai	Nancy	20h30 - 23h00
<p><b>Comment vérifier et réduire votre taxe professionnelle ?</b></p> <p>Munissez-vous de votre avis de taxe des deux dernières années et de votre déclaration n° 2035.</p> <p>Nous vous aiderons à cerner les modalités de calcul de la taxe professionnelle, à contrôler votre avis d'imposition et à identifier les dispositions permettant d'en alléger le poids (exonérations, plafonnement, réduction de taxe).</p>	mardi 30 novembre	Nancy	20h30 - 23h00

<p><b>Local professionnel : les options possibles</b></p> <p>Nous définirons l'aspect juridique, fiscal et patrimonial des choix qui s'offrent à vous pour gérer votre local professionnel : les baux, les conséquences fiscales de l'achat d'un local, le régime fiscal des agencements – installations, des charges de propriété et des charges locatives, l'intérêt de la société civile immobilière et le sort du local en cas de cessation d'activité.</p>	mardi 7 décembre	Nancy	20h30 - 23h00
<p><b>Les relations avec votre banquier</b></p> <p>Un praticien vous proposera un schéma de bonne relation avec le banquier, partenaire incontournable dans la vie du Cabinet libéral. Il vous apportera de précieux conseils pour votre installation et pour le cours de votre activité, des éléments pour négocier et les réponses à vos questions techniques sur les crédits, commissions, taux, valeurs et garanties.</p>	samedi 29 mai  samedi 23 octobre	Nancy  Metz	9h30 - 12h00  9h30 - 12h00
<p><b>La préparation de la cessation d'activité</b></p> <p>Nous ciblerons les formalités attachées à une cessation d'activité et la préparation du dossier de liquidation auprès des différents organismes, puis nous cernerons les conséquences fiscales de la cessation.</p>	samedi 2 octobre	Nancy	9h30 - 12h00
<p><b>Prévention des difficultés - Dossier d'analyse économique (DAE)</b></p> <p>Nous ferons avec vous une lecture de votre dossier d'analyse économique (DAE) et un commentaire sur les principaux graphiques, tableaux et ratios qui vous sont présentés, de sorte que vous puissiez mener votre propre diagnostic de votre entreprise libérale.</p> <p>Nous ferons un point sur les dispositions de la loi de sauvegarde des Entreprises du 26.07.2005 et les concours et aides que vous pouvez solliciter si vous pressentez des difficultés économiques et financières.</p> <p>Nous vous présenterons enfin quelques outils de gestion pour analyser la structure financière de votre Cabinet, pour interpréter les indicateurs contenus dans le dossier de l'ARAPL et pour anticiper les difficultés financières et économiques.</p> <p>Cette réunion s'inscrit dans le cadre de notre mission de prévention des difficultés.</p>	lundi 4 octobre	Nancy	18h30 - 21h30

<p><b>Relations humaines</b> ■■■</p>			
<p><b>Le travail en réseau et coaching individuel</b></p> <p>Cette réunion se déroule en deux parties. Dans un premier temps, l'animateur vous expliquera comment utiliser votre réseau de contacts pour réussir professionnellement et comment le développer. Ensuite, vous serez reçu pour un coaching individuel (accompagnement pour un développement professionnel et personnel).</p>	mercredi 22 septembre	Nancy	9h00 - 12h00  et  13h30 - 17h30

## Juridique et social ■■■

### SCM, SCP, SEP, SEL ... : quel mode d'exercice choisir ?

Vous êtes nombreux à nous interroger sur les types de groupements possibles entre professionnels libéraux. L'objectif est de vous permettre de choisir une structure en toute connaissance des aspects juridiques, comptables et fiscaux.

mercredi 31 mars

Nancy

20h30 - 23h00

samedi 20 novembre

Metz

9h30 - 12h00

### Le statut du conjoint libéral

Vous avez l'obligation de choisir le statut social de votre conjoint s'il participe régulièrement à l'activité de votre Cabinet : conjoint salarié, conjoint associé ou conjoint collaborateur. Nous ferons le point sur les paramètres à prendre en considération pour optimiser votre choix et assurer votre meilleure protection sociale.

vendredi 4 juin

Nancy

20h30 - 23h00

### La gestion prévisionnelle des charges sociales personnelles

Pour éviter de mauvaises surprises, vous devez connaître les règles de calcul et les modalités de règlement de vos charges sociales personnelles. Nous ferons un panorama des cotisations obligatoires et facultatives (Madelin) et nous vous aiderons à établir sur 2 ans votre budget de charges sociales.

samedi 5 juin

Nancy

9h30 - 12h00

### Statut de collaborateur libéral

Le statut de collaborateur libéral répond aux besoins des jeunes professionnels ; il permet également de favoriser la transmission du cabinet d'un professionnel confirmé à un jeune confrère. Nous cernerons le statut fiscal et social du collaborateur, les professionnels concernés ou exclus et nous ferons un point sur la réglementation professionnelle.

jeudi 24 juin

Nancy

20h30 - 23h00

### La retraite à long terme

Cette réunion vise les professionnels qui souhaitent mettre en place, ou actualiser, une stratégie de constitution de retraite complémentaire par capitalisation : PERP, loi Madelin, assurance-vie, et choisir le produit adapté à leur stratégie parmi les centaines existant sur le marché.

vendredi 1<sup>er</sup> octobre

Nancy

20h30 - 23h00

### Tour d'horizon sur le droit du travail

L'actualité législative est riche de réformes en droit du travail : durée du travail, systèmes de rémunération, modes de rupture du contrat de travail, ... Nous cernerons avec vous les points essentiels pour optimiser la gestion de votre personnel salarié.

jeudi 14 octobre

Nancy

20h30 - 23h00

### Transmission du patrimoine

L'objectif de cette réunion est d'appréhender les stratégies de transmission de votre patrimoine privé et de votre patrimoine professionnel.

jeudi 25 novembre

Nancy

20h30 - 23h00

## Informatique ■■■

<b>Découverte d' Excel</b>  Excel est un tableur utile dans votre gestion quotidienne. Nous vous apprendrons à réaliser des tableaux de calcul de gestion et à maîtriser leur mise en forme. Pour participer, vous devez être familiarisé à l'utilisation d'un ordinateur et de Windows.	mercredi 16 juin	Maxéville	9h00 - 12h00 et 14h00 - 17h00
<b>Progresser sur Excel</b>  Au cours de cette réunion, vous apprendrez à maîtriser les calculs avec les fonctions intégrées, réaliser des graphiques simples et faire des liaisons entre plusieurs feuilles. Cette journée s'adresse aux personnes ayant assimilé les notions basiques d'Excel ou ayant participé à la journée découverte.	mercredi 23 juin	Maxéville	9h00 - 12h00 et 14h00 - 17h00
<b>Excel – fonctions avancées</b>  Cette réunion s'adresse aux personnes souhaitant approfondir leurs connaissances d'Excel. Au cours de cette réunion, vous apprendrez à réaliser des tableaux dynamiques croisés, à utiliser la fonction recherche, et vous concevrez des tableaux et des bases de données.	mercredi 24 novembre	Maxéville	9h00 - 12h00 et 14h00 - 17h00
<b>Word</b>  Nous vous exposons les notions de base permettant de rédiger des documents et de les mettre en forme avant impression, dans l'optique de réaliser tout type de papiers administratifs, et de maîtriser quelques fonctions avancées pour gagner en efficacité.	mercredi 7 avril mercredi 8 décembre	Maxéville	9h00 - 12h00 et 14h00 - 17h00
<b>Google : un outil pertinent et gratuit pour le libéral et le particulier</b>  Au cours de cette réunion, nous vous présenterons les caractéristiques des outils numériques de collaboration fournis par Google (gmail, agenda, gestion des documents, traitement des images et photos, ...)	mercredi 1 <sup>er</sup> décembre	Maxéville	9h00 - 12h00 <b>ou</b> 14h00 - 17h00
<b>Etre présent sur internet en quelques clics</b>  Vous apprendrez les bases pour créer un site ou un blog et à être présent sur internet. Pour participer, il vous suffit de savoir utiliser internet et un logiciel de traitement de texte.	mercredi 29 septembre	Nancy	9h30 - 12h30



## Lieux de rencontre :

(ils vous seront confirmés avant chaque réunion)

A Nancy, à l'ARAPL 43, Cours Léopold – 3ème étage,

A Metz, à l'hôtel Mercure 29, Place Saint-Thiébault,

A Epinal, à l'hôtel Le Manoir 5, avenue de Provence.



## Détails pratiques

Chaque réunion vous est confirmée quelques jours avant sa tenue, vous rappelant les horaires et les lieux de rendez-vous.

En deçà de 5 personnes inscrites, l'ARAPL se réserve le droit d'annuler une réunion et s'engage à vous en avvertir.

**Nous comptons sur vous pour nous prévenir, même en dernière minute, en cas de désistement.**

Munissez-vous du Guide de l'Adhérent remis au moment de votre adhésion, pour toutes les réunions à caractère comptable.